



#### INVESTISSEMENTS D'AVENIR

## Concours d'innovation : la 3ème vague se clôture le 14 mai 2019 à 12 H 00

Ce dispositif du Programme d'investissements d'avenir (PIA) vise à accélérer l'émergence d'entreprises leaders dans leur domaine et permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts se situent entre 600k et 5M€.

Mis en ligne le 23 avril 2019

“

Les PME ont jusqu'au 14 mai 2019 - 12 H 00 pour déposer leur projet d'innovation.

### Les thématiques portées par l'ADEME

- > Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques,
- > Transport et mobilité durable,
- > Efficacité en énergie et en ressources,
- > Eau et biodiversité.



D'autres thématiques sont portées par Bpifrance et FranceAgriMer.